- L'Équipe Mobile d'Appui à la scolarisation s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 14 juin 2019 en faveur de l'amélioration de la scolarisation des enfants en situation de handicap.
- Elle intervient de la maternelle au lycée.

Secteur d'intervention

La circonscription de Val de Reuil :
31 écoles, 3 collèges et 1 lycée

ars Agence Régionale de Santé
NATURELLEMENT VAL DE REUIL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

Équipe

Equipe de Direction

Coordinatrice
Educatrice spécialisée
Mme BRANCHU Mathilde

Psychologue
Mme GUILLOTON Camille

Psychomotricienne
Mme DECAEN Mélanie

Orthophoniste
Mme HAUTOT Fanny

Ergothérapeute
Mme FOFANA Mariam

Contact

07.44.90.01.49
emasvdr@trisomie21-normandie.fr
www.trisomie21-normandie.org
École Élémentaire le Pivollet
7 Passage des Turbulents
27100 VAL DE REUIL

trisomie 21 NORMANDIE

Equipe Mobile d'Appui médico-social à la Scolarisation

Val de Reuil - Le Vaudreuil

Sensibiliser, conseiller et soutenir les équipes enseignantes

qui accueillent des enfants à Besoins Éducatifs Particuliers, avec ou sans diagnostic

Qu'est ce qu'une EMAS ?

Les EMAS ont pour objectifs de:

- Renforcer l'école inclusive en favorisant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Accompagner et soutenir les enseignants et les équipes pédagogiques dans l'accueil d'enfants à besoins éducatifs particuliers.
- Éviter la rupture de parcours en apportant appuis et conseils.

Pour qui ?

- **Pour toutes les personnes travaillant au sein d'un établissement scolaire auprès d'un enfant à besoins éducatifs particuliers :**
  - **Avec ou sans diagnostic**
  - **Avec ou sans notification MDPH**
  - **Avec ou sans AESH**
- **Pour tous les enfants à besoins éducatifs particuliers sur sollicitation du PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité)**

Quelles sont les missions ?

<u>Sur sollicitation de l'Education Nationale:</u>

- **Actions de sensibilisations et d'informations**
- **Appui-ressource**

<u>Sur sollicitation du PAS</u> :

- **Conseil et soutien des établissements scolaires**
- **Appui et conseil**
- **Intervention auprès d'un élève ou un groupe d'élève**
- **Soutien aux familles**
- **Expertise des paramédicaux**

Intégration

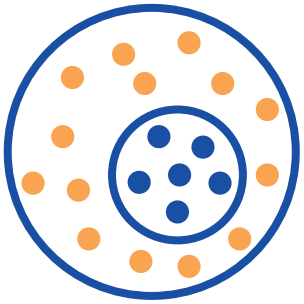

Inclusion

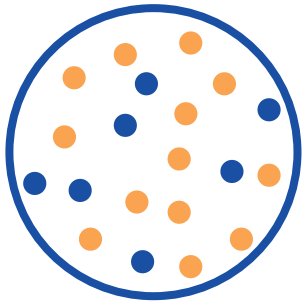

Comment solliciter l'EMAS ?

<u>Dans le cadre d'une sensibilisation :</u>

1. Remplir la fiche de saisine avec l'accord de l'IEN/ chef d'établissement.
2. Transmission de la fiche à l'EMAS par l'IEN / chef d'établissement.
3. L'EMAS prend contact avec l'établissement et envoie le formulaire de recueil de besoins.
4. Etude de la demande en interne à l'EMAS et co-construction de la sensibilisation.
5. Mise en oeuvre de la sensibilisation.

<u>Dans le cadre d'une intervention directe auprès de l'enfant :</u>

1. Solliciter le PAS qui transmettra une demande à l'EMAS si besoin.

Nous sommes disponibles pour vos questions